

**SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC.
SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE**

SECTION I : INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

IDENTIFICATEUR DU PRODUIT :

CLOTHESLINE FRESH RUST & IRON REMOVER [S3]

USAGE DU PRODUIT : Décapant pour la rouille de lessive

NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE

Spartan Chemical Company, Inc.
1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE

888/314-6171 (24 Heures)

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT : 800/537-8990

SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX :

N° REGISTRE CAS	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	VLE			DL50	CL50
			MPT	LECT	Plafond		
			mg/m ³	mg/m ³	mg/m ³		
1341-49-7	1-5	Bifluorure d'ammonium	2,5 (Fluor)	---	---	Non disponible	Non disponible
77-92-9	1-5	Acide citrique	---	Non établies	---	Non disponible	Non disponible

SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION 100° C (212° F)	DENSITÉ (H₂O = 1) 1,020	% DE SOLIDE SUR LA MASSE 5-10 %
PRESSION DE LA VAPEUR Non établies	TAUX D'ÉVAPORATION < 1	POINT DE CONGÉLATION Non disponible
DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1) Non établies	APPARENCE ET ODEUR Liquide transparent, odeur légère	SOLUBILITÉ DANS L'EAU Complète
pH 4,0-4,5	COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE Non disponible	SEUIL DE L'ODEUR Non disponible
		ÉTAT PHYSIQUE Gaz ___ Liquide <u>X</u> Solide ___

SECTION IV : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR > 100°C (212°F)	MÉTHODE DE DÉTERMINATION ASTM - D56	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ Non disponible
MOYENS D'EXTINCTION Eau, CO2 ou produit chimique en poudre	CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ Sans objet	TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION Sans objet
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE acide fluorhydrique, ammoniacque		DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ Sans objet
INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE Utiliser un appareil respiratoire autonome pour une protection maximale des voies respiratoires. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs à condition qu'ils ne comportent ni fissures ni fuites.		
RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION Ce produit n'entretient pas la combustion. Utiliser un mode d'extinction approprié pour l'environnement de l'incendie.		

SECTION V : RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : STABLE <u>X</u>	CONDITIONS D'INSTABILITÉ Non établies	CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ Non établies
------------------------------------	---	---

INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER) : Acides forts et bases fortes, dissout les matériaux contenant du silicate tels que le verre et le ciment. Réagit au contact des métaux.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE : acide fluorhydrique, ammoniacque

SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES : Contact oculaire, Contact avec la peau, Ingestion et Inhalation

LIMITES D'EXPOSITION : Non établies pour ce mélange.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUÛ :

CONTACT OCULAIRE : Provoque des dommages graves des yeux et des brûlures chimiques. Affection oculaire irréversible possible.

CONTACT AVEC LA PEAU : Provoque de graves affections ou irritation cutanées accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur, tuméfaction et des brûlures chimiques.

Peut être absorbé à travers la peau en quantités nocives. Le contact nocif peut ne pas provoquer douleurs immédiatement.

INGESTION : Dangereux voire fatal en cas d'ingestion. Provoque détérioration ou brûlures chimiques à l'œsophage et aux muqueuses accompagnées de symptômes de douleur, nausée, vomissement et diarrhée.

INHALATION : Respirer les vapeurs de ce produit peut provoquer des lésions ou une irritation des voies respiratoires, ainsi que d'autres effets manifestés par des symptômes tels que la toux et des difficultés à respirer. Respirer en hautes concentrations fait encourir le risque de pneumonie chimique et/ou d'œdème pulmonaire. Contient du bifluorure d'ammonium. Toute absorption par contact avec la peau, ingestion, inhalation ou autre pourra entraîner une hypocalcémie (baisse du calcium du sérum, mettant potentiellement en danger la vie de la personne) avec syndromes nerveux (tétanie) et arythmie du cœur.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE

Toute exposition prolongée du bifluorure d'ammonium peut de provoquer de la fluorose osseuse ou dentaire.

PROPRIÉTÉ IRRITANTE

SENSIBILITÉ AU PRODUIT

CANCÉROGÉNÉCITÉ

CORROSIF (voir ci-dessus)

Non disponible

Non

EFFETS TOXIQUES SUR

LA REPRODUCTION

TÉRATOGENÉCITÉ

MUTAGÉNÉCITÉ

EFFETS TOXIQUES SYNERGITIQUES

Non disponible

Non disponible

Non disponible

Non disponible

SECTION VII : MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNÉRIE :

Porter des gants imperméables en nitrile ou équivalent et des lunettes anti-éclaboussures lors de la manipulation du produit. Ne pas utiliser les gants en latex. Des douches oculaires et installations sanitaires doivent être facilement accessibles dans des endroits où le produit est manipulé. Voir 29 CFR 1910.132-138 pour de plus amples informations. Fournir une bonne aération générale. Un système de ventilation locale peut être nécessaire pour certaines opérations. Si les limites d'exposition (cf. Section II) ne peuvent être maintenues par la ventilation, envisager l'utilisation d'un respirateur homologué NIOSH adapté aux conditions d'utilisation et produits chimiques en Section II. Une protection respiratoire n'est pas censée être requise lors d'une utilisation normale.

MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : Éviter tout déversement avec un matériau inerte et transférer dans un récipient approprié avant de jeter. Éviter que les déversements entrent dans les égouts pluviaux et en mers libres.

MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS : Assurer la conformité aux réglementations en vigueur.

MÉTHODE DE MANUTENTION : Éviter tout contact avec les yeux ou la peau. Ne pas mettre sur des vêtements que l'on porte. Ne pas appliquer le produit par vaporisation. Éviter respirer le brouillard du produit. Ne pas avaler. Utiliser suffisamment de ventilation. Laver abondamment après toute manipulation.

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE : Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Entreposer dans un endroit frais et sec. Ne pas congeler. Garder hors de la portée des enfants.

RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION : Corrosive liquids, n.o.s., 8, UN 1760, III, (contains ammonium hydrogendifluoride solution)

SECTION VIII : PREMIERS SOINS

YEUX : Rincer les yeux immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Consulter un médecin.

PEAU : Enlever les vêtements et chaussures contaminés. Rincer la peau immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si possible, appliquer du gel de gluconate de calcium à 2,5 % et frotter dans la zone en utilisant des gants en caoutchouc. Consulter un médecin immédiatement. Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation. Détruire les chaussures contaminées.

INGESTION : Consulter un médecin immédiatement. Ne pas provoquer de vomissement. Boire d'un verre de lait ou d'eau pour diluer le produit. Les antiacides tels que le carbonate de calcium ou le lait de magnésie peuvent également être administrés par voie buccale. De telles solutions sont parfois bénéfiques mais pourront également poser problème si elles entraînent des vomissements. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

INHALATION : Faire sortir la victime à l'air frais. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Note à l'usage du médecin : En cas d'ingestion, il est conseillé d'administrer 1 % de gluconate de calcium. Un lavage gastrique au gluconate de calcium peut également être envisagé.

SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

CLOTHESLINE FRESH RUST & IRON REMOVER [S3]

DATE D'ÉMISSION : Mars 20, 2014

REMPLECE : Mars 7, 2011

APPROUVÉ PAR : Ronald T. Cook/Chef, affaires réglementaires/ Spartan Chemical Company, Inc.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 800/537-8990